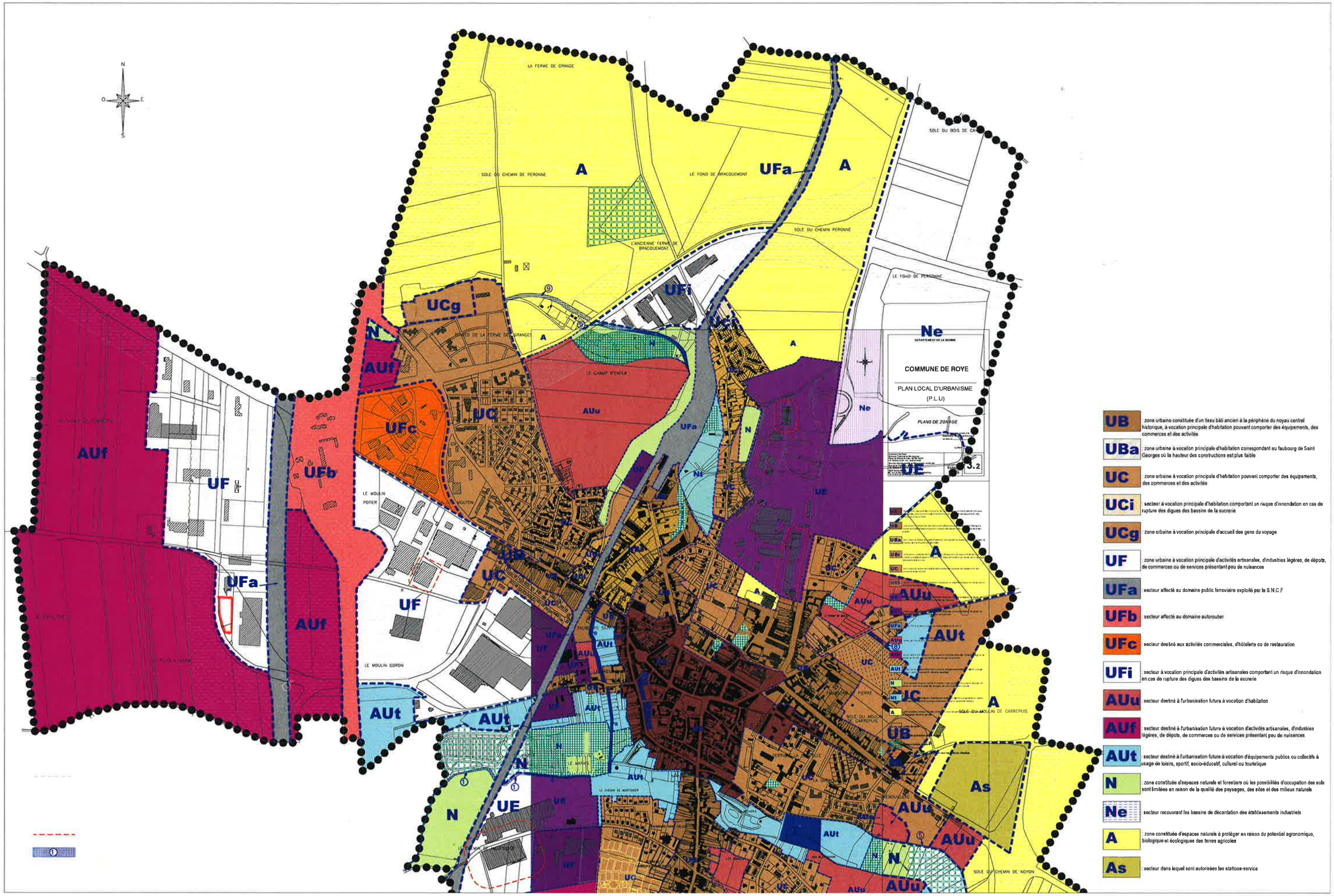

UB	: zone urbaine constituée d'un tissu bâti ancien à la périphérie du noyau central historique, à vocation principale d'habitation pouvant comporter des équipements, des commerces et des activités
UBa	: zone urbaine à vocation principale d'habitation correspondant au faubourg de Saint Georges où la hauteur des constructions est plus faible
UC	: zone urbaine à vocation principale d'habitation pouvant comporter des équipements, des commerces et des activités
UCi	: secteur à vocation principale d'habitation comportant un risque d'innondation en cas de rupture des digues des bassins de la sucrerie
UCg	: zone urbaine à vocation principale d'accueil des gens du voyage
UF	: zone urbaine à vocation principale d'activités artisanales, d'industries légères, de dépots, de commerces ou de services présentant peu de nuisances
UFa	: secteur affecté au domaine public ferroviaire exploité par la S.N.C.F
UFb	: secteur affecté au domaine autoroutier
UFc	: secteur destiné aux activités commerciales, d'hôtelerie ou de restauration
UFi	: secteur à vocation principale d'activités artisanales comportant un risque d'innondation en cas de rupture des digues des bassins de la sucrerie
AUu	: secteur destiné à l'urbanisation future à vocation d'habitation
AUf	: secteur destiné à l'urbanisation future à vocation d'activités artisanales, d'industries légères, de dépots, de commerces ou de services présentant peu de nuisances
AUt	: secteur destiné à l'urbanisation future à vocation d'équipements publics ou collectifs à usage de loisirs, sportif, socio-éducatif, culturel ou touristique
N	: zone constituée d'espaces naturels et forestiers où les possibilités d'occupation des sols sont limitées en raison de la qualité des paysages, des sites et des milieux naturels
Ne	: secteur recouvrant les bassins de décantation des établissements industriels
A	: zone constituée d'espaces naturels à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique et écologiques des terres agricoles
As	: secteur dans lequel sont autorisées les stations-service